

# La construction des temps composés de l'indicatif

## Le passé composé

### Formation:

Auxiliaire **ÊTRE** ou **AVOIR**  
au présent + le participe passé  
du verbe à conjuguer.

### Utilisé pour:

-Action ponctuelle qui s'est déroulée dans le passé et qui est achevée.



Revisez La Langue Française

ABC

Ma

-revision.com

## Le plus-que-parfait

### Formation:

Auxiliaire **ÊTRE** ou **AVOIR**  
à l'imparfait + le participe  
passé du verbe à conjuguer.

### Utilisé pour:

- Action durable accomplie qui s'est déroulée dans le passé.
- Une action qui s'est déroulée dans le passé, avant une autre.
- Dans une phrase au conditionnel passé introduite par 'si'.

# La construction des temps composés de l'indicatif

Le passé antérieur

**Formation:**

Auxiliaire **ÊTRE** ou **AVOIR** au passé simple + le participe passé du verbe à conjuguer.

Utilisé pour:

*-Une action antérieure à une action narrée au passé simple.*

Le futur antérieur

**Formation:**

Auxiliaire **ÊTRE** ou **AVOIR** au futur simple + le participe passé du verbe à conjuguer.

Utilisé pour:

*-Une action qui est prévue d'être achevée avant une autre dans le futur.*



Reviser La Langue Française

Ma--revision.com

Le verbe conjugué est un élément essentiel de la phrase.  
Ses différentes formes indiquent son mode et son temps.

En fonction du mode et du temps, le verbe permet d'exprimer des informations différentes : une information certaine ou incertaine, une information dans le passé, le présent ou le futur, une information terminée ou en cours, une action courte ou longue, etc.

Identifier le mode et le temps d'un verbe permet donc de mieux comprendre ce qu'il signifie dans la phrase ou le texte.  
Connaitre la valeur des différents modes permet de choisir le mode en fonction de ce que l'on souhaite exprimer.



# La construction des temps composés

Pour savoir conjuguer un verbe à un temps composé. Il est nécessaire de connaître :

- l'auxiliaire avec lequel il se conjugue,
- La conjugaison de l'auxiliaire être ou avoir à tous les temps simples,
- Le participe passé du verbe à conjuguer.



NB. Pour les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire être, il faut toujours les accorder avec ce qu'il précèdent.

L'accord se fait en genre et en nombre :

- **Genre : masculin / féminin**
- **Nombre : singulier / pluriel**

# Les modes personnels

# Les modes impersonnels

Reviser La Langue Française



Ma-revision.com  
GÉRONDIF

INDICATIF	CONDITIONNEL	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE	GÉRONDIF
Présent Passé composé Imparfait Plus-que-parfait Passé simple Passé antérieur Futur simple Futur antérieur	Présent Passé	Présent Passé	Présent Passé Imparfait Plus-que-parfait	Présent Passé	Présent Passé	Présent Passé

# Les valeurs des modes personnels

## c. Le mode subjonctif

Le subjonctif est le mode qui permet d'exprimer un **souhait**, une **volonté**, un **conseil**, un **regret** ou un **doute**.



Reviser La Langue Française

ABC

Ma-revision.com

## d. Le mode conditionnel

Le conditionnel est le mode de l'**incertitude**. Il indique une action liée à une condition.

Le conditionnel peut également être utilisé pour s'adresser avec politesse ( le conditionnel de politesse )

# Les valeurs des modes personnels

Les modes personnels donnent l'indication de la personne.

Le verbe est conjugué et s'accorde avec la personne du sujet.



Reviser La Langue Française

Ma--revision.com

## a. Le mode indicatif

Le mode indicatif est le mode du réel : il permet de donner une **indication**.

Chaque action est **faite, se fait ou se fera** de manière sûre

## b. Le mode impératif

L'impératif est le mode de l'ordre, du conseil, de l'interdiction.

Il se conjugue à **3 personnes** seulement :

- la **2<sup>e</sup> personne du singulier** ;
- la **1<sup>re</sup> personne du pluriel** ;
- la **2<sup>e</sup> personne du pluriel**.

# Le verbe :



# Modes et temps

Niveau : 3ASC

Professeure : Harchaoui Khaoula

